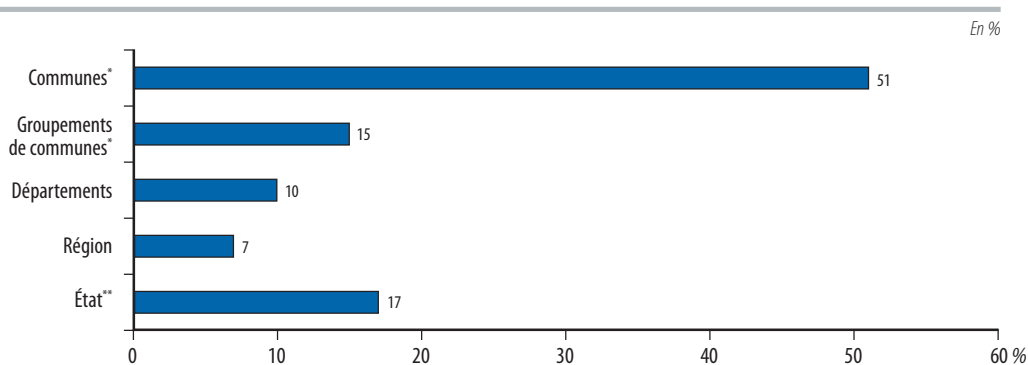




Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique dans le Grand Est en 2016



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture, y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel, en 2016.

Note de lecture : dans le Grand Est, 51 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des collectivités territoriales dans le Grand Est en 2016

En milliers d'euros, euros et %

	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	54 891	84 154	127 320	423 190
<i>dont part consacrée à la conservation et à la diffusion des patrimoines (%)</i>	25	60	45	37
<i>dont fonctionnement</i>	43 229	57 729	106 275	320 847
<i>dont investissement</i>	11 662	26 426	21 045	102 342
En euros par habitant				
Dépenses culturelles	9,9	15,1	33,6	137,2
<i>dont fonctionnement</i>	7,8	10,4	28,1	104,0
<i>dont investissement</i>	2,1	4,8	5,6	33,2
En % des dépenses totales				
Dépenses culturelles (%)	2,5	1,6	4,7	10,2
<i>dont fonctionnement</i>	2,7	1,3	5,5	10,6
<i>dont investissement</i>	2,1	4,0	2,7	9,2

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.
 Note : les dépenses culturelles totales et leur ventilation entre dépenses de fonctionnement et d'investissement sont exprimées en milliers d'euros pour chaque niveau de collectivité. Les dépenses culturelles, rapportées à la population, sont exprimées en euros par habitant. Rapportées aux dépenses totales, elles sont exprimées en %. Seule la part des dépenses culturelles totales consacrée aux patrimoines est fournie pour chaque niveau de collectivité.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018